

C O M I T E   D E   D I R E C T I O N

Procès-verbal des réunions des 13 et 14 septembre 1978

10. BUREAU DE LIAISON DE LA BANQUE POUR LE ROYAUME-UNI

Au vu de la note AG/260 du 7.9.1978, le Comité de Direction confirme l'affectation de deux secrétaires à l'antenne de la Banque à Londres ; toutefois, il réexaminera la question au mois de mars 1979 au vu d'une étude à préparer, à ce moment, par la direction AG sur l'activité du personnel affecté à ce bureau.

Le Comité de Direction décide que cette antenne prendra le nom de bureau de liaison de la BEI au Royaume-Uni.

Le Comité de Direction prend acte de ce qu'il sera saisi, en octobre au plus tard, par la direction PM d'une note proposant les tâches à exercer par ce bureau de liaison.

Le Comité de Direction indique, dès à présent, que :

- le bureau a essentiellement une tâche de prospection et de contacts pour la préparation des prêts au Royaume-Uni à l'exclusion de l'Irlande ;
- l'instruction des prêts continuera à se faire à partir de Luxembourg à l'exception possible des affectations sur prêts globaux ;
- la correspondance intéressant l'activité de la Banque au Royaume-Uni continuera à devoir être adressée au siège de la Banque à Luxembourg ;
- le département Royaume-Uni, Irlande, Mer du Nord continuera d'être dirigé à partir de Luxembourg.

*u*      *4/2*      *h*      *h* *ck*